

Mettre fin à la Violence dans les Systèmes de Justice pour Mineurs:



des Mots à l'Action

**Bruxelles, Belgique
le 1-3 octobre 2008**



DEFENSA DE NIÑAS Y NIÑOS INTERNACIONAL DNI
DEFENSE DES ENFANTS INTERNACIONAL DEI
DEFENCE FOR CHILDREN INTERNATIONAL DCI

« Il n'y a pas de violence contre les enfants qui soit justifiable ; toute forme de violence contre les enfants peut être évitée »

Voici le message clé de l'Etude du Secrétaire général des Nations Unies sur la violence contre les enfants. Le but de l'étude était de dresser un rapport sur l'ampleur de la violence contre les enfants dans cinq contextes : le foyer et la famille, l'école, les systèmes de protection et de justice, le lieu de travail et la communauté, ainsi que de faire des recommandations afin de lutter contre cette pratique au sein de chaque contexte.

Le but de la Conférence - Mettre fin à la violence dans les systèmes de justice pour mineurs: des mots à l'action – est d'aborder les recommandations de l'étude pour mettre fin à la violence contre les enfants dans les institutions – et plus spécifiquement dans les systèmes de justice pour mineurs. Bien que l'étude conclut que la violence prévaut au sein des cinq contextes sociaux, la violence vécue par les enfants dans les systèmes de protection et de justice pose des défis particuliers car elle reste cachée et touche certains des groupes d'enfants les plus défavorisés de la société.

Dans de trop nombreux pays, les enfants dans les institutions (orphelinats, prisons, centres de détention pour mineurs, maisons d'hébergement) sont souvent soumis à des violences de la part du personnel et d'autres fonctionnaires responsables de leur bien-être, ainsi que de la part d'autres prisonniers dans les commissariats de police et les centres de détention par exemple. Cette violence peut s'exprimer par l'isolement, la torture, les coups, le harcèlement, les viols et l'humiliation. Par ailleurs, la stigmatisation négative de ces enfants suscite l'apathie de l'opinion publique quant aux violations de leurs droits, ce qui entraîne l'impunité ainsi que le silence de la population face à ce problème.

Bien que l'étude ait été cruciale pour attirer l'attention sur ces questions et proposer des recommandations, il existe toujours un besoin urgent de réponses et d'actions de suivi. Les objectifs de la conférence sont donc de sensibiliser l'opinion publique, partager les meilleures pratiques et renforcer les capacités des ONG à faire pression sur leurs gouvernements pour qu'ils agissent.

Cette conférence est structurée en sessions plénières suivies par des ateliers thématiques et une formation pratique pour mobiliser la société civile afin que les efforts pour mettre fin à la violence contre les enfants soient caractérisés par plus d'action et moins de mots.

***PROGRAMME
PROVISOIRE**

Mettre fin à la Violence dans les Systèmes de Justice pour Mineurs: des Mots à l'Action

Maison Notre-Dame du Chant d'Oiseau - Bruxelles, Belgique -1 -3 octobre 2008

mercredi 1er octobre <i>Comprendre les causes et les formes de la violence envers les enfants dans les systèmes de justice pour mineurs</i>	jeudi 2 octobre <i>Des constats aux solutions</i>	vendredi 3 octobre <i>Formation</i>
Session d'ouverture (9h30-10h00) Bienvenue et Intervenants principaux	Session plénière (9h00-11h00) « L'utilisation des mécanismes internationaux de monitoring et de plainte »	Ateliers de formation (9h00-12h00) 1. Suivi de l'Etude des Nations Unies sur la violence: comment les ONG peuvent dialoguer avec le Représentant spécial sur la violence contre les enfants
Session plénière (10h00-12h45) « La violence envers les enfants dans les systèmes de justice pour mineurs: causes et tendances actuelles »	Ateliers thématiques (11h00-12h30)	2. Suivi de l'Observation Générale No. 10 du CDE sur les droits de l'enfant dans les systèmes de justice pour mineurs
Session plénière (14h00 - 16h00) « Les formes de violence envers les enfants dans les systèmes de justice pour mineurs: contextes régionaux »	Session plénière (13h45-15h45) « Mesures pour lutter contre la violence envers les enfants dans les systèmes de justice pour mineurs »	3. Appels urgents et mécanismes de plaintes individuelles
	Ateliers thématiques (15h45-17h00)	4. Campagne internationale : Pas d'enfants derrière les barreaux!
Ateliers thématiques (16h00-17h30)	Session de clôture (17h00-17h30)	*** Les Ateliers seront répétés l'après-midi de 14h00 à 17h30

* Les langues de travail de la conférence seront l'anglais, le français et l'espagnol. La traduction simultanée sera assurée.

Le programme détaillé et les modalités d'inscription seront disponibles bientôt!

Pour plus d'informations, veuillez contacter : conference@dci-is.org ou vous rendre sur le site web de la conférence : www.dciconference.org